



Editorial

Informations concernant les élections municipales 2026

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a modifié le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants. **Elle entre en vigueur pour les prochaines élections municipales de 2026.**

En synthèse, la loi porte les principales évolutions suivantes :

1°) Elle généralise **le scrutin proportionnel de liste paritaire** à l'ensemble des communes.

2°) La loi assouplit **les modalités de constitution des listes candidates** dans les communes de moins de 1 000 habitants. Les listes peuvent comporter entre 2 candidats de plus et 2 candidats de moins par rapport à l'effectif légal du conseil municipal.

3°) Elle adapte également **les règles de validité des bulletins de vote** dans les communes de moins de 1 000 habitants. La loi met ainsi fin à la pratique du panachage : tout **ajout, suppression ou changement d'ordre des candidats** entraîne **la nullité du bulletin**.

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants **sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement** (art. L. 227). Ils sont élus au scrutin de liste paritaire à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (art. L. 252 et L. 255-2 dans leur rédaction résultant de la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025).

L'équipe municipale



ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

Municipales 2026 : Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;

répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

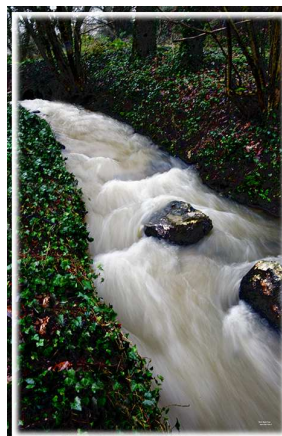
Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

EPISODE PLUVIEUX



L'épisode neigeux s'est transformé en épisode très pluvieux en ce début d'année.



Si vous avez des photos, n'hésitez pas à les partager par mail (contact@graceuzel.fr); elles pourront compléter le diaporama inséré sur la page d'accueil du site internet de la commune.

CAFE GRACIEUX



**Le Café
Gracieux
modifie ses
horaires**



FERMETURE LE MARDI ET LE MERCREDI

A partir du 16 février

**OUVERTURE TOUS LES DIMANCHES
POUR LE DEJEUNER**

A partir du 8 mars

Attention ⚠

Du 16/02 au 04/03

**ouverture du jeudi au lundi de 8h30 à 13h
uniquement**



Merci !

Une belle après-midi autour des mots à la bibliothèque

Dans le cadre de la Nuit de la Lecture, la bibliothèque a proposé, pour la deuxième année consécutive, une dictée ouverte à tous. Treize participants ont répondu présents pour partager cette belle après-midi placée sous le signe de la langue française.

Le texte choisi en amont par l'équipe de bénévoles était un extrait de *Les Vrilles de la vigne* de Colette, une plume sensible et poétique qui a inspiré concentration, hésitations... et quelques sourires. Chacun s'est prêté au jeu avec sérieux, mais toujours dans la bonne humeur.

À l'issue de la dictée, nous avons prolongé le moment autour d'un café et d'un thé, l'occasion d'échanger, de partager nos impressions et de continuer à faire vivre ce bel esprit convivial qui anime notre bibliothèque.



À cette occasion, un bulletin de participation était proposé afin de tenter de gagner un chèque lecture. Deux participants ont été tirés au sort et ont remporté ce joli prix.



Merci à tous les participants pour leur enthousiasme, et rendez-vous l'an prochain pour une troisième édition !

De nouvelles lectures pour les plus jeunes

La bibliothèque s'est récemment enrichie de plusieurs nouveautés jeunesse. Albums illustrés, premières lectures, romans pour enfants... il y en a désormais pour tous les âges et tous les goûts !

Ces nouveaux ouvrages viennent compléter nos rayons et offrir aux jeunes lecteurs encore plus de choix pour découvrir, rêver et grandir à travers les livres.

N'hésitez pas à venir les découvrir lors de nos permanences. Toute l'équipe de bénévoles sera ravie de vous accueillir et de vous conseiller.



GENERATIONS MOUVEMENTS



ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale du club aura lieu le 12 mars à 11 heures à la salle «Horizon ».

Elle sera suivie d'un repas servi par le Café Gracieux puis d'un après-midi récréatif.



VIDE-GRENIER
GRACE-UZEL
Salle arc-en-ciel

DIM. 29 MARS 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr/Mme :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :
N° carte identité :

Nombre de tables souhaitées : (1 table mesure 1.20 m)

AVEC TABLE

O 1 table (4€) O 2 tables (8€) O 3 tables (12€)

INFORMATIONS PRATIQUES :

*Horaires : 8h – 18h / Accueil des exposants à partir de 7h.

*Tables déjà installées à votre arrivée

*Entrée gratuite

*Restauration et buvette sur place

Org. : association « les gracieuses tricotent » et la café gracieux
Contact : 06.67.23.39.73 ou 02.96.28.01.18

Vide Grenier Brocante

GRACE-UZEL
SALLE ARC-EN-CIEL

Dimanche 29 mars
de 9 h à 18h

Restauration et buvette sur place



4€ la table



Installation des exposants à partir de 7h

Inscriptions & Renseignements :
Brigitte Genoud au 06.67.23.39.73

LES GRACIEUSES TRICOTENT





UNE ANNEE 2026 DYNAMIQUE

La réunion du 23 janvier a permis de faire le point sur les actions à venir... et s'est conclue dans la convivialité autour de la traditionnelle galette des rois pour célébrer l'Épiphanie.

La rando gourmande 20 juin 2026 :

Randonnée gourmande organisée par Gracieux Patrimoine, suivie de la Fête de la musique (Comité des fêtes).

Deux parcours (7 km et 12 km) sont en cours de validation, avec départ et arrivée au Café Gracieux. La restauration restera fidèle à la formule appréciée l'an passé.

Concert dans l'église 20 septembre 2026

Habituellement organisé au printemps, le concert annuel de l'association sera cette année déplacé au dimanche 20 septembre 2026, dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Fontaine Notre-Dame

Un projet d'aménagement est à l'étude : installation d'une barrière en bois, clôture normande et sécurisation du site. Plusieurs devis sont en cours d'analyse, avec pour objectif d'améliorer l'accès et la mise en valeur de la fontaine.

Recherches historiques – Toiles de Bretagne

Les recherches aux archives se poursuivent afin de retrouver des mentions anciennes de halles à Grâce-Uzel. De nouvelles consultations sont prévues pour approfondir ces travaux.

Dates à retenir :

Afin de préparer la randonnée dans les meilleures conditions, des temps de nettoyage sont organisés :

Deux matinées :

- Samedi 25 avril 2026
- Jeudi 30 avril 2026

Une journée complète :

- Samedi 13 juin 2026

Rendez-vous à 9h00 devant la mairie.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !



DÎNER SPECTACLE

Samedi 14 mars, l'artiste Alexandre Fourchon vous proposera de découvrir son univers de magie, de rêve et d'illusion...

Repas + spectacle : 35€ / adulte et 15€ / enfant

Au menu :

Aumônière de jambon cru, poireaux et crème ciboulette

Fricassée de poulet à la crème et gratin dauphinois

Fromage et salade

Café gourmand



<https://www.alexandrefourchon-magicien.com>



Découvrez Alexandre Fourchon depuis ce QR code.

Attention : aucun billet ne sera vendu sur place. Dépêchez-vous de réserver votre entrée...

Réservations au 06.45.30.00.48 et aux points de vente : le café gracieux et le relais de La Motte.



GRACE-UZEL EN FÊTE



Du 19 au 21 juin 2026, notre village se rassemble pour trois jours d'animations au cœur du bourg. Musique, randonnée gourmande et courses cyclistes rythmeront ce week-end placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Cet événement est le fruit d'un beau travail collectif entre les associations locales et le Café Gracieux, tous mobilisés pour faire vivre Grâce-Uzel et créer de beaux moments à partager ensemble.

Habitants, familles, amis de passage : **reservez votre week-end** et venez nombreux célébrer l'arrivée de l'été avec nous !

Du 19 au 21 juin 2026

GRÂCE-UZEL EN FÊTE

Trois jours d'animations au cœur du village !

**VENDREDI
19 juin
20H30
Fête de la musique**

helloasso

**SAMEDI
20 juin
18h Rando gourmande
21h Fête de la musique**

**DIMANCHE
21 juin
9h
Courses cyclistes**

Le Café Gracieux

Grâce-Uzel

Imprimé par nos soins, merci de ne pas jeter sur la voie publique



Erwan MOREAUX

Je m'appelle Erwan Moreaux et je suis Jeune sapeur-pompier (JSP) au Centre d'Incendie et de Secours d'Uzel.

Ce cursus dure 4 années. Une des conditions pour y accéder est d'avoir entre 13 et 14 ans ; je suis donc en 2^e année. J'ai intégré la section d'Uzel il y a maintenant 2 ans et nous sommes actuellement 13 jeunes sapeurs pompiers.

À la fin de ces 4 ans, nous passerons le brevet des JSP pour valider notre formation. Durant celle-ci, on nous enseigne du secourisme, des manœuvres incendies et tout ce que les pompiers doivent savoir et connaître par cœur.

Nous faisons aussi du sport et quelques ventes où les fonds récoltés servent à financer notamment les achats d'équipements et les activités pour renforcer la cohésion d'équipe.

Actuellement, nous vendons des brioches artisanales : des rondes nature, des rondes aux pépites de chocolat et des tressées au prix unitaire de 5€, de quoi se régaler. Le retrait de ces brioches se fera le samedi 11 avril à la caserne d'Uzel de 10h à 13h.



JEUNES SAPEURS POMPIERS D'UZEL

Vente de Brioches

RETRAIT : SAMEDI 11 AVRIL 2026

AU CENTRE DE SECOURS D'UZEL
10H - 13H

RONDE NATURE
RONDE PEPITE DE CHOCOLAT
TRESSEE

5€ LA BRIOCHE
ARTISANALE 500G

Les fonds récoltés serviront à financer :

Les achats d'équipements
La cohésion d'équipe
Le financement global de la section

UN GRACIEUX EXPOSE AU GRAND PALAIS A PARIS

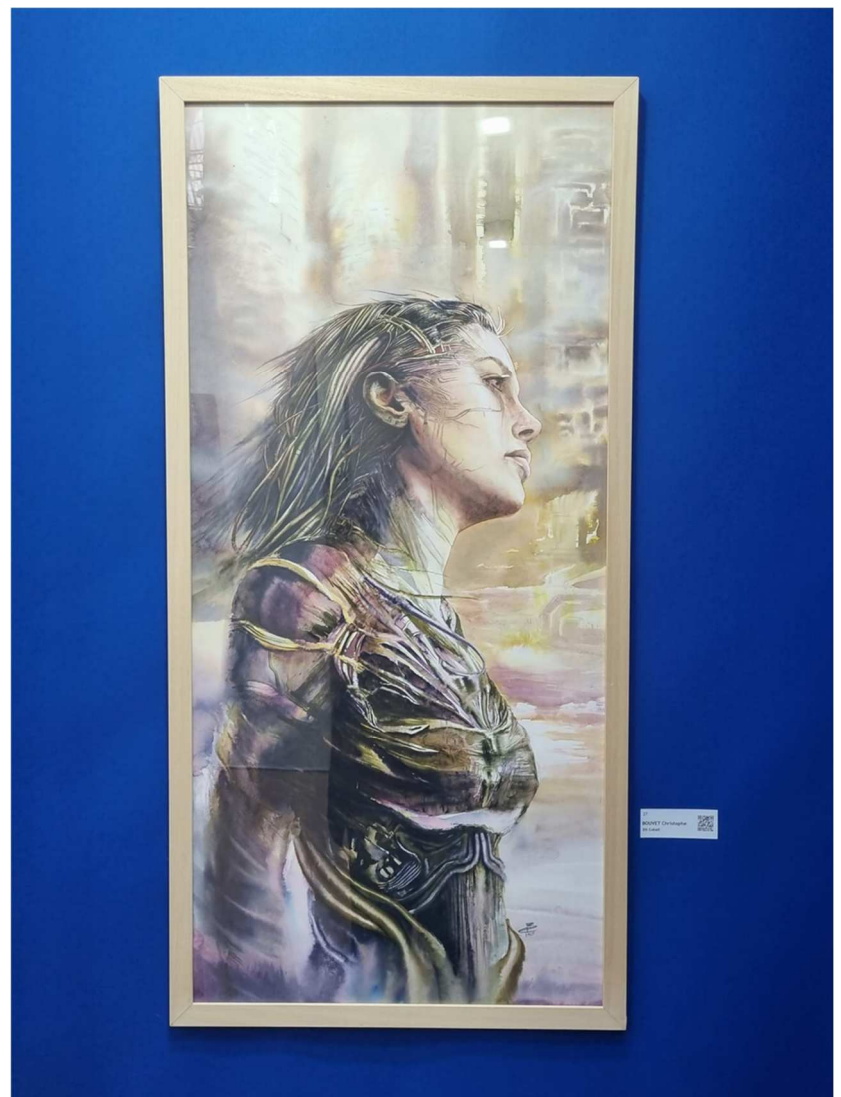
Du 12 au 15 février 2026, notre commune a une nouvelle fois été représentée au cœur de Paris !

Habitant de Grâce-Uzel, Christophe est artiste autodidacte. Il travaille depuis plusieurs années l'encre, une technique exigeante qui demande patience, précision.

Cette année, il présentait un grand format, aboutissement de nombreuses heures de travail.

Exposer au Grand Palais reste une étape marquante pour un artiste. Y revenir pour la quatrième fois est le résultat d'un engagement constant et d'une vraie passion.

Pour nous, c'est simplement agréable de voir un habitant de la commune poursuivre son chemin artistique et partager son travail au-delà de nos frontières.



DATES A RETENIR



- Jeudi 12 mars :** Assemblée générale du club des aînés.
11 heures - Salle « Horizon ».
- Samedi 14 mars :** Diner-spectacle de magie organisé par l'école Notre Dame.
- Dimanches 15 et 22 mars :** Elections municipales.
- Dimanche 29 mars :** Brocante et vide-grenier, salle Arc-en-ciel.



Renseignements utiles

Mairie



02.96.28.81.78



contact@graceuzel.fr



<https://www.grace-uzel.fr>



Horaires d'ouverture :

De 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 30 à 17 H 00 le mardi et le jeudi.

De 9 H 00 à 11 H 00 le mercredi.

De 9 H 00 à 12 H 30 le vendredi.

Cantine - Accueil périscolaire



02.96.67.38.90

École



02.96.28.88.96

Bibliothèque :



Lundi et samedi de 11 à 12 h.

bibliothequedegrace-uzel@orange.fr

Pompiers



18

Samu



15



Numéro unique 112

Centre Vétérinaire



02.96.28.80.42

Pharmacie de garde



3237

Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDELOT